

## Annexes



### Annexe I Les conventions internationales en matière de Sécurité sociale

---

Liste des États membres du Conseil de l'Europe ayant ratifié la Convention européenne d'assistance sociale et médicale du 11 décembre 1953 et la Charte sociale européenne du 18 octobre 1961.

ÉTATS	ENTRÉE EN VIGUEUR	
	Convention européenne d'assistance	Charte sociale européenne
ALLEMAGNE	01/09/56	26/02/65
AUTRICHE	01/08/56	28/11/69
BELGIQUE		15/11/90
BULGARIE		
CHYPRE		06/04/68
DANEMARK	01/07/54	02/04/65
ESPAGNE	01/12/83	05/06/80
FINLANDE		29/05/91
FRANCE	01/11/57	08/04/73
GRÈCE	01/07/60	06/07/84
HONGRIE		
IRLANDE	01/07/54	26/02/65
ISLANDE	01/01/65	14/02/76
ITALIE	01/08/58	21/11/65
LIECHTENSTEIN		
LUXEMBOURG	01/12/58	09/11/91
MALTE	01/06/69	03/11/88
PAYS-BAS	01/08/55	22/05/80
NORVÈGE	01/10/54	26/02/65
POLOGNE		
PORTUGAL	01/08/78	30/10/91
ROYAUME-UNI	01/10/54	26/02/65
SAINT-MARIN		
SUÈDE	01/10/55	26/02/65
SUISSE		
TCHÉCOSLOVAQUIE		
TURQUIE	01/01/77	24/12/89

### Liste des États ayant ratifié la convention n° 19 de l'OIT

Afrique du Sud	Finlande
Algérie	France
RFA	Gabon
Angola	Ghana
Antigua et Barbuda	Grèce
Argentine	Grenade
Australie	Guatemala
Autriche	Guinée-Bissau
Bahamas	Guyane
Bangladesh	Haïti
Barbade	Hongrie
Belgique	Iles Salomon
Bélice	Inde
Birmanie	Indonésie
Bolivie	Iran
Bésil	Irak
Bulgarie	Irlande
Burkina-Faso	Israël
Burundi	Italie
République unie du Cameroun	Jamaïque
Republique centrafricaine	Japon
Chili	Kenya
Chine	Lesotho
Chypre	Liban
Colombie	Luxembourg
Comores	Madagascar
Côte-d'Ivoire	Malaisie péninsulaire
Cuba	Mali
Danemark	Malawi
Djibouti	Malte
République Dominicaine	Maroc
Dominique	Maurice
Egypte	Mauritanie
Espagne	Mexique
Fidji	Nicaragua

Nigéria  
 Norvège  
 Ouganda  
 Pakistan  
 Panama  
 Papouasie-Nouvelle Guinée  
 Pays-Bas  
 Pérou  
 Pologne  
 Portugal  
 Royaume-Uni  
 Rwanda  
 Sainte-Lucie  
 Saint-Marin  
 Sarawak  
 Sénégal  
 Sierra Leone  
 Singapour  
 Somalie  
 Soudan  
 Suède  
 Suisse  
 Surinam  
 Swaziland  
 Syrie  
 Tanzanie  
 Tchécoslovaquie  
 Thaïlande  
 Trinité et Tobago  
 Tunisie  
 Venezuela  
 Vietnam  
 Yémen démocratique  
 Yougoslavie  
 Zaïre  
 Zambie  
 Zimbabwe

### Liste des pays ayant signé et ratifié la convention n° 118 de l'OIT

États	Ratification enregistrée	États	Ratification enregistrée
Allemagne	19-03-71	Kenya	09-02-71
Bangladesh	22-06-72	Libye	19-06-75
Barbade	14-10-74	Madagascar	22-06-64
Bolivie	31-01-77	Mauritanie	15-07-68
Brésil	24-03-69	Mexique	06-01-78
Cap-Vert	08-07-87	Norvège	28-08-63
Centrafrique	08-10-64	Pakistan	27-03-69
Danemark	17-06-69	Pays-Bas	03-07-64
Équateur	09-03-70	Rwanda	21-09-89
Finlande	15-08-69	Suède	25-04-63
France	13-05-74	Surinam	15-06-76
Guatemala	04-11-63	Syrie	18-11-63
Guinée	11-08-67	Tunisie	20-09-65
Inde	19-08-64	Turquie	25-06-74
Irak	28-04-78	Uruguay	22-02-83
Irlande	26-11-64	Venezuela	05-11-82
Israël	09-06-65	Vietnam	07-12-70
Italie	05-05-67	Zaïre	01-11-67
Jordanie	07-03-63		

### Liste des pays signataires de la convention de Lomé du 15 décembre 1989

Angola  
Antigua et Barbada  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bénin  
Botswana  
Burkina-Faso  
Burundi  
Cameroun  
Cap-Vert  
Centrafrique  
Comores  
Congo  
Côte-d'Ivoire  
Djibouti  
Dominique  
Érythrée  
Éthiopie  
Fidji  
Gabon  
Gambie  
Ghana  
Grenade  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Guyana  
Haïti  
Jamaïque  
Kenya  
Kiribati  
Lesotho  
Liberia  
Madagascar

Malawi  
Mali  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Nigéria  
Ouganda  
Papouasie-Nlle Guinée  
Rép. Dominicaine  
Rwanda  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Sainte-Lucie  
Saint-Vincent et Grenadines  
Salomon  
Samoa Occidentale  
Sao Tome et Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Somalie  
Soudan  
Surinam  
Swaziland  
Tanzanie  
Tchad  
Togo  
Tonga  
Trinité et Tobago  
Tuvalu  
Vanuatu  
Zaïre  
Zambie  
Zimbabwe

L'Afrique du Sud a demandé son adhésion.

### Pays ayant signé avec la France une convention bilatérale de Sécurité sociale

Algérie  
Andorre  
Autriche  
Bénin  
Burkina Faso  
Cameroun  
Canada  
Cap-Vert  
Côte-d'Ivoire  
États-Unis  
Gabon  
Madagascar  
Mali  
Maroc  
Mauritanie  
Monaco

Niger  
Norvège  
Pologne  
Philippines  
Québec  
Roumanie  
San Marin  
Sénégal  
Suède  
Suisse  
Tchécoslovaquie  
Togo  
Tunisie  
Turquie  
Yougoslavie

**Annexe 2**  
**Modèles de recours**

---

**1. Saisine de la commission paritaire de l'ASSEDIC**

Nom prénom  
 Adresse de l'intéressé  
 Profession  
 Numéro de Sécurité sociale

Monsieur le Directeur  
 de l'ASSEDIC de .....  
 à l'attention de  
 la Commission paritaire

Date

Lettre R.A.R.

(recommandée avec accusé de réception)  
 Références de la décision contestée

Monsieur le Directeur,

Par notification en date du .....

(*énoncer ce qui vous a été réclamé ou refusé,  
 par exemple :*

- un remboursement d'allocation m'a été demandé,
- un cumul d'activité m'a été refusé...)

Je me permets de vous adresser un recours gracieux tendant à ce que vous m'accordiez :

(*par exemple :*

- une remise de dette ;
- un échelonnement de la dette ;
- la révision du montant de mes allocations ;
- la possibilité de cumuler l'exercice d'une activité réduite avec mon revenu de remplacement ;
- la reprise du paiement de mes allocations...)

En effet (*exposez les faits qui démontrent que vous êtes dans votre droit, que vous avez accompli des actes positifs de recherche d'emploi ou de formation*).

Vous trouverez, ci-joints, les documents attestant de cette situation.

Le règlement annexé à la convention sur l'assurance chômage du 1<sup>er</sup> janvier 1994 en son article ....., ainsi que la délibération n° ....., justifient ma position (*attention ne faites pas de référence au règlement sans être certain que c'est bien tel article qui doit s'appliquer*).

En espérant que vous saurez accéder à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Signature de l'intéressé.

## 2. Demande d'expertise médicale

Nom prénom  
 Adresse de l'intéressé  
 Profession  
 Numéro de Sécurité sociale

Monsieur le Médecin chef  
 de la caisse primaire  
 d'assurance maladie  
 de .....

Date

Lettre R.A.R.

(recommandée avec accusé de réception)  
 Références de la décision contestée

Monsieur le Médecin chef,

Par la lettre du ....., référence ..... ; la caisse primaire d'assurance maladie de ..... m'a informé de sa décision prise sur avis de son médecin conseil .....

N'étant pas d'accord avec cette décision pour les motifs suivants ....., j'ai l'honneur de vous demander la mise en œuvre de la procédure d'expertise médicale prévue à l'article R. 141.2 du code de la Sécurité sociale.

Mon médecin traitant est le docteur ..... (nom, prénom, adresse du docteur).

Vous prie d'agréer, Monsieur le Médecin chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature de l'assuré.

(Joindre à cette demande photocopie de lettre ou certificat du médecin, prendre toujours soin de conserver les originaux.)

### 3. Recours devant la commission de recours amiable

Nom prénom .....  
Adresse de l'intéressé .....  
Monsieur le Président  
de la Commission de  
recours amiable de .....

Date

Lettre R.A.R.  
(recommandée avec accusé de réception)  
Références de la décision contestée

Monsieur le Président,

Par la lettre du ....., le service ..... de votre organisme m'a notifié  
une décision de .....

Cette décision appelle de ma part les observations suivantes : .....

C'est la raison pour laquelle je demande un nouvel examen de mon  
dossier par la commission que vous présidez.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes senti-  
ments distingués.

Signature de l'assuré.

### 4. Recours devant le TASS (tribunal des affaires de Sécurité sociale)

Secrétariat du Tribunal

(recommandée avec accusé de réception)  
Références de la décision contestée

Je soussigné(e) .....

Agissant en qualité de .....

Demeurant à .....

déclare saisir le Tribunal des affaires de Sécurité sociale d'un recours  
contre une décision de la commission de recours amiable de .....  
rendue le ..... dans un différend en matière de .....

Cette décision en effet appelle de ma part les observations suivantes :

A ....., le .....

Signature de l'assuré.

### 5. Saisine du tribunal du contentieux de l'invalidité

Secrétariat du Tribunal

Lettre R.A.R.  
(recommandée avec accusé de réception)  
Références de la décision contestée :

Messieurs,  
Je soussigné(e) .....

Agissant en qualité de .....

Demeurant à .....

Par lettre du ..... la caisse primaire d'assurance maladie  
de ..... vient de me notifier .....

Conformément aux dispositions de l'article R. 143-6 du code de la  
Sécurité sociale, j'ai l'honneur de former un recours contre cette déci-  
sion dont je conteste le bien-fondé pour les motifs suivants .....

Le médecin qui m'assistera devant votre commission est le docteur  
.....

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

A ....., le .....

Signature de l'assuré.

### Annexe 3 Adresses utiles

- AGEFIPH (Association nationale pour la gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés)  
192, avenue Aristide-Briand  
92226 Bagneux Cedex  
Tél. : 01 46 11 00 11
- Association des paralysés de France  
17, boulevard Auguste-Blanqui  
75013 Paris  
Tél. : 01 40 78 69 00
- Bureau international du travail, BIT  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 45 68 32 50
- CICAS (Centre d'information et de coordination de l'action sociale, du département de résidence : section résidents hors de France)  
230, rue du faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris



- **CNAF (Caisse nationale des allocations familiales)**  
23, rue Daviel  
75834 Paris Cedex 13  
Tél. : 01 45 65 52 52
- **CNAM (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés)**  
66, avenue du Maine  
75694 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 43 20 11 33
- **CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse)**  
110-112, rue de Flandre  
75951 Paris Cedex 19  
Tél. : 01 42 03 96 57
- **Centre de Sécurité sociale des travailleurs migrants**  
11, rue de la Tour-des-Dames  
75436 Paris Cedex 9  
Tél. : 01 45 26 33 41
- **Commission des Communautés européennes (Unité Sécurité sociale des travailleurs migrants)**  
200, rue de la Loi, B  
1049 Bruxelles  
Tél. : 32 22 99 11 11  
Fax : 32 22 95 50 06
- **FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés)**  
20, rue Tarentaise  
BP 520  
42007 Saint-Étienne Cedex.  
Tél. : 04 77 49 42 42
- **Fédération des mutuelles de France**  
62 bis, avenue Parmentier  
75011 Paris  
Tél. : 01 48 07 15 55
- **Fédération nationale de la mutualité française**  
255, rue de Vaugirard  
75015 Paris  
Tél. : 01 40 43 30 30
- **Fédération des mutilés**  
11, rue du Chemin-Vert  
75011 Paris  
Tél. : 01 49 23 84 14
- **UNEDIC (Union nationale des ASSEDIC)**  
80, rue de Reuilly  
75012 Paris
- **Union des mutuelles de France**  
22 bis, rue Terre-Neuve  
75020 Paris  
Tél. : 01 44 64 88 00